https://www.snetap-fsu.fr/Budget-2023-Le-SNETAP-FSU-defend-le-budget-educatif-de-son-ministere.html



## Du budget 2022 au budget 2023 : Le SNETAP FSU défend le budget éducatif de son ministère

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Budget de l'EAP - Budget 2023 - Date de mise en ligne : mercredi 23 novembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/2

Rappel budget 2022 : Grâce à une mobilisation sans relâche du SNETAP-FSU qui l'a conduit à faire de multiples interpellations auprès des parlementaires, à être auditionné régulièrement par les différentes commissions des finances et commissions « éducation et culture » du Parlement, l'écoute et le soutien d'élu.es de la plupart des partis politiques représentés, la politique d'austérité et de casse de l'enseignement agricole public n'a pu être stoppée mais a été infléchie dans les derniers budgets.

Grâce à la détermination du SNETAP-FSU, deux missions l'une par le Sénat, l'autre par l'Assemblée Nationale sur les enjeux et rôles de l'enseignement agricole ont été conduites, reprenant parfois textuellement les contributions du SNETAP-FSU. Ainsi beaucoup de voix dans les deux hémicycles ont dénoncé la poursuite des suppressions des emplois, le manque de moyens pour assurer l'accompagnement personnalisé des élèves de la filière STAV, comme les dédoublements et les enseignements optionnels et facultatifs, mais aussi le différentiel de subvention pour la rémunération des <u>AE</u> entre l'Éducation Nationale et l'Enseignement Agricole.

Jamais il n'y aura eu autant de voix pour mettre en avant le rôle majeur de l'enseignement agricole pour accompagner le renouvellement de générations d'agriculteur.trices, pour relever les défis alimentaires, environnementaux et sociaux qui sont devant nous.

Tout ce travail de défense et d'interpellation avait conduit le ministre de l'agriculture à revoir le schéma d'emploi de 2021/2022 en ne supprimant "que" 16 emplois au lieu de 110 ( mais 16 qui reste de trop !) et en redéployant des moyens dans les <u>régions</u> pour l'ouverture de classes et de sections (23 dossiers ont reçu des avis favorables pour des classes de 4ème, 3ème, <u>CAP</u>, BAC PRO, BAC techno et <u>BTS</u>).

**Budget 2023**: Cette année encore, ses multiples interpellations et le bien fondé des amendements que le SNETAP-FSU a proposés ont conduit plusieurs député.es à déposer des amendements en faveur de l'enseignement agricole public technique et supérieur. Mais le 49-3 utilisé de façon autoritaire a fait taire toute possibilité de les étudier.

Reste le travail d'examen au Sénat, actuellement en cours. Une fois de plus, le SNETAP-FSU, a porté ses ambitions pour l'<u>EAP</u>, l'enseignement supérieur et la recherche lors de son audition par la rapporteure de la commission des Affaires Culturelles et par l'envoi d'amendements aux Sénateur.trices.

Le travail syndical paie, ne baissons pas la garde, il en faut encore beaucoup pour donner à l'EAP les moyens et ambitions nécessaires aux transformations et enjeux.

Vous trouverez les amendements déposés par les parlementaires.

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/2